

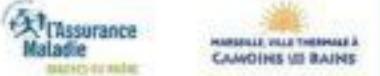
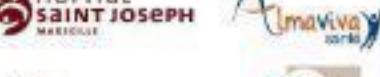


HubSanté
La Provence

ILS ÉTAIENT PRÉSENTS

Isabelle Andrieux, Chef d'agence au sein du cabinet EREME
Jean Olivier Arnaud, Directeur Général de l'AP-HM
Florence Arnoux, Directrice Générale du Centre Hospitalier Edmond Garnier d'Aubagne
Caroline Berthet, Directrice de la Communication
Pr. Hervé Chambost, Secrétaire Général adjoint de la CMC
Hervé Coulet, Médecin conseil et Chef de service en charge de l'accompagnement et de la gestion du risque (CPCAM)
Audrey Garibaldi-Sarkissian, Responsable de la communication du groupe Ramsay Pôle Marseille
Sophie Hudzik, Responsable du département régulation de la CPCAM
Laurence Le Bihan, Directrice de la communication de la CP-GAMES
Anne Leandri, Directrice de la Clinique Juge Magali Maugeri, Directrice de la Ligue nationale contre le cancer 13
Carine Mouley, Directrice de la communication ALMAVIVA
Fernand Pietri, Directeur de la Station thermale Les Camélias
Nathalie Michelini, Directrice de la clinique Axium
Fabrice Rolland, Directeur d'Eurosiences
Patrick Viers, Directeur général de l'Institut Paoli-Calmettes
Karine Vessat, Directrice de la communication de l'Hôpital St Joseph de Marseille

Ils sont partenaires du HubSanté La Provence



L'AMBULATOIRE, TOUT LE MONDE S'Y MET !

Par Fabrice CASSAR

On en parle depuis des ans, après les premières évolutions de l'ambulatoire, le virage a bien été amorcé et est en passe d'être passé. Chez le bataille de la maison de la santé Agnès Buzyn, les opérations réalisées en ambulatoire sont un espoir pour faire baisser les coûts pour l'Etat. À la différence d'une hospitalisation classique, les opérations réalisées en ambulatoire consistent à renvoyer le patient chez lui le soir même de l'opération. Autre particularité, la surveillance postopératoire se réalise également depuis la maison du patient qui reçoit la visite d'une infirmière, plusieurs fois par semaine.

Ces changements profonds soulèvent plusieurs interrogations. Comment les hôpitaux publics et privés vont modifier leur organisation interne ? Ce nouveau mode de fonctionnement fait-il faire un gain d'économie ? C'est à ces questions que les cinq intervenants, invités par La Provence à la Villa Gaby lors de cette matinée vendredi-matin du Hub Santé, ont tenté de répondre.

L'ambulatoire, c'est avant tout une organisation interne à révoir pour les hôpitaux.

Construire de réalisés des travaux pour repérer l'espace et le parcours du patient, les directeurs d'établissement se tournent vers des architectes comme Isabelle Andrieux, chef d'agence au sein du cabinet EREME : architecture, qui a réorganisé le clinique Juge Malausséan en incluant un "fast tracking", permettant de garder les patients seulement trois heures à l'Hôpital. "Lorsqu'on doit faire passer un établissement de samu à l'ambulatoire, tout commence par un échange avec les directeurs d'hôpitaux et les chirurgiens pour modifier le parcours du patient."

Cette restructuration n'est pas sans contrainte et les architectes doivent faire face à plusieurs obstacles avant de voir leurs projets réalisés. "Il y a beaucoup de négociations dans le milieu médical, on peut avoir des problèmes d'urbanisme qui ne per-

"L'hôpital de demain, c'est un peu un aéroport"

JEAN-Olivier ARNAUD, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AP-HM

mentent pas de réaliser les extensions nécessaires, mais également des problèmes de structure et de fonctionnement qui freinent l'avancée des travaux."

Pour fluidifier le circuit du patient, les architectes pensent comme base le bloc opératoire existant et créer tout un parcours autour en prenant en compte l'attente, les risques d'emprunt et la signalétique des services. "L'hôpital de demain, c'est un peu un aéroport", s'exclame Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général de l'AP-HM. Tout comme les grands voyageurs qui attendent debout en salle d'embarcation, le projet de restructuration de l'AP-HM tend vers un

"En 2017, 58 % des opérations chirurgicales ont été réalisées en ambulatoire"

SOPHIE DEXIK-HSP, RÉGULATION DE LA CPCAM

inégal : celui de signifier ses patients doivent. "Cette nouvelle approche, nous permettant par exemple de nous passer des brancardiers et de créer de nouvelles fonctions pour les infirmières. Le patient ne souhaite pas rester autant de temps dans un environnement aussi hostile et dangereux qu'un hôpital, l'ambulatoire peut répondre à cette problématique", entretient le patron de l'AP-HM.

Pour anticiper cette mutation, l'AP-HM a prévu un investissement de 300 millions d'euros sur plusieurs années qui permettra aux différentes structures de s'équiper et s'organiser pour accueillir des patients en ambulatoire. "Le plus difficile pour nous, c'est d'organiser l'hôpital au plus près du temps, pendant les vacances, l'activité continue, on ne peut pas fermer un hôpital", insiste M. Arnaud.

Ces modifications structurelles devraient transformer 250 lits en fauteuils. Un choix complètement assumé par l'AP-HM. "Le nombre de malades augmente, même si nous allons faire plus d'ambulatoire, il y a certaines pathologies qui nécessitent encore des lits, surtout dans le domaine des malades rares et des lourdes pathologies", ajoute le Pr. Hervé Chambost, Secrétaire Général Adjoint de la CMC, en charge du projet médical. Cette problématique de l'Hôpital Paoli-Calmettes doit aussi y faire face, avec un tout nouveau bâtiment destiné à l'ambulatoire qui devrait voir le jour à l'ici la fin de l'année. Patrick Viers, le directeur général de l'établissement, a souligné la question des coûts de stockage ambulatoire. "Réalisés des opérations en ambulatoire, c'est également acheter des robots et des équipements consommables. L'ambulatoire, ce n'est pas que le geste chirurgical, c'est également une coordination à mettre en place en amont et en aval pour le bien-être du patient."

Cette transformation à laquelle tous les établissements de soins également un but économique, comme l'a rappelé Sophie Hudzik, responsable du département régulation de la CPCAM des Bouches-du-Rhône. "Aujourd'hui, il y a une forte progression de la chirurgie ambulatoire. En 2007, 32 % des opérations étaient réalisées de cette façon, en 10 ans, nous sommes déjà à 55 % de chirurgie ambulatoire". Le recours à ce fonctionnement dépend fortement des secteurs, par exemple, en ophtalmologie, ce sont près de 90 % des prises en charge qui sont réalisées en ambulatoire, alors que le secteur cardio-vasculaire n'en est qu'à 30 %.

Selon l'Assurance Maladie, en 2022 nous devrons atteindre les 70 % de chirurgie ambulatoire. "Il faut transférer 1 million de séjours, qui sont aujourd'hui en hospitalisation complète en hospitalisation ambu-



Les partenaires du Hub Santé réunis autour de Jean-Christophe Serfaty, PDG du groupe La Provence à la Villa Gaby

ZAKHOUCHE VALERIE

En regard CPCAM, 58 % des opérations ont été réalisées en ambulatoire et les premiers résultats sont encourageants, puisqu'en sortant du cadre hospitalier, les malades ont moins de complications, sont plus heureux, et récupèrent mieux après des opérations, qui, il y a quelques années, les obligaient à rester une dizaine de jours afin. Entre les économies à faire, les organisations à modifier et les travaux à réaliser, les hôpitaux sont à un moment clé de leur histoire. Le nombre de lits devrait baisser, mais est-ce pour suivre que les patients regagnent leurs chambres communes au profit de leur domicile ?

A LA RENTRÉE

L'ÈRE DE LA TÉLÉCONSULTATION

À l'heure des déserts médicaux, toutes les initiatives pour rapprocher les patients de leurs médecins traitants sont bonnes à prendre. En projet depuis plusieurs années, la téléconsultation a pris un nouveau virage en mai dernier, avec l'antonction du renouvellement des consultations de télé-médecine. À partir du 15 septembre, il sera possible de prendre rendez-vous avec son médecin traitant, généraliste ou spécialiste, pour une consultation de télé-médecine. À l'Hôpital Saint Joseph de Marseille, les équipes du service dermatologie sont déjà prêtes à accueillir ces visiteurs "numériques". "D'ores et déjà, la téléconsultation est un réel plus, car nous prenons en charge le traitement de nombreux patients chroniques, dont quelques-uns de très élevés qui nécessitent plusieurs séances de pose pour un diagnostic chez des patients âgés et peu mobiles".

Obligé de faire déplacer les patients jusqu'à son cabinet, d'enlever les pantalons, d'examiner la plante pieds de patients le matin, le docteur Agathe Souleyrand n'aura plus qu'à observer son ordinateur pour réaliser un diagnostic. Avant de se connecter à leurs médecins, les usagers devront informer le motif de la consultation, leurs antécédents médicaux, et les traitements. Des données qui laissent la porte ouverte à l'extension du caractère de santé connecté, une autre plateforme qui permet de rapprocher les acteurs de la santé.

"Les premiers essais auront lieu en septembre avec nos EHPAD partenaires. Les patients ne seront pas forcément accompagnés par un infirmier qui va accompagner des personnes et déplacer le canapé pour que je puisse voir mais les détails de la plante. Grâce à ses établissements partenaires, l'Hôpital Saint Joseph espère réorganiser les parcours de soins, en évitant les déplacements à l'Hôpital, mais aussi en effectuant un survol post-chirurgical.

"La fonction de suivi qu'il y a en téléconsultation, les patients seront sous



des relais médico-sociaux, car j'ai des patients qui ne viennent pas de leur domicile ou n'ont pas accès à la téléconsultation. Si cela se déroule, il faut que quelqu'un aille à ce senior ou aille à l'autre reposer l'organisation des séances."

La téléconsultation ne solutionne cependant pas tous les problèmes. "Qui va payer pour leur faire à distance. Dans le cas de la télé-dermatologie, on peut même avoir des problèmes, car nous ce que nous avons dans l'écran, on n'a pas pu nous les informations nécessaires pour faire un diagnostic".

De toute façon, si on a un doigt, on n'obtient pas à la fois une consultation en ligne et un passage au cabinet de consultation", assure la spécialiste. D'une durée de 15 à 20 minutes, les consultations sont à distances durant le double du temps d'une consultation classique. "Dans mon cabinet, je connais mes patients

assez bien, mais je ne sais pas toujours où ils sont et je ne sais pas toujours ce qu'ils ont. Je vais pouvoir leur donner des conseils et des recommandations, mais je ne sais pas si ce sont les bons. Le service dermatologie servira de test, en attendant d'autres secteurs comme l'endocrinologie et la cardiologie."

CANCEROLOGIE

SOIGNER LE CANCER, C'EST AUSSI POSSIBLE EN AMBULATOIRE

Lorsqu'il a fallu penser le nouveau bâtiment de l'institut Paoli-Calmettes (IPC), le Dr Patrick Viers, directeur général du centre régional de lutte contre le cancer s'est tout de suite tourné vers l'ambulatoire. "Nous souhaitions que l'hôpital se rapproche des patients", a-t-il déclaré lors de la présentation du projet IPC 4. L'ambition en matière d'ambulatoire, l'IPC a invité à l'inauguration du centre de soins d'ambulatoire qui devrait être mis en fonction de manière tout à fait nouvelle en fonction de leurs besoins. "C'est le personnel qui devra s'adapter". Il se donne 4 ans pour essayer de mettre en place ce "point le plus ambitieux du projet".

Autre engagement annoncé, la mise en place de nouveaux parcours "hors les murs". "En 2017, la dozen a décidé pour le deuxième étage de l'IPC, au-delà de patients en plusieurs axes et pour lesquels il souhaitait jouer collectif en impliquant les membres du Comité de patients à son élaboration. "Il faut penser de temps précoce au temps patient", s'est exclamé le Dr Viers. C'est la grande nouveauté de notre politique. L'engagement est d'adapter l'organisation de l'hôpital pour et autour du patient. En amont, avec une entrée plus rapide dans les fibres du

pronostic. Nous devons proposer à tout les patients un diagnostic et une proposition thérapeutique en 10 jours maximum". Patrick Viers n'a pas caché son ambition de repenser en profondeur l'organisation de l'établissement. Pour cela, il s'est dit prêt à céder certaines barrières. "Changer vraiment de la prise en charge est primordial. Tous les malades ne doivent plus être malades au fonctionnement de malades qui le mieux mais aussi en fonction de leurs besoins.

Changer aussi le parcours et de la réhabilitation améliorée en chirurgie. "Le rôle de CPCAM se situe globalement dans les premières phases de la prise en charge du patient, mais aussi dans le suivi et l'accompagnement de l'assurance maladie pour l'IPC-HM, sur les disciplines où nous sommes présents".

Partant de ce diagnostic, il a ainsi bâti son futur projet stratégique séquentiel en plusieurs axes et pour lesquels il souhaite jouer collectif en impliquant les membres du Comité de patients à son élaboration. "Il faut penser de temps précoce au temps patient", s'est exclamé le Dr Viers. C'est la grande nouveauté de notre politique. L'engagement est d'adapter l'organisation de l'hôpital pour et autour du patient. En amont, avec une entrée plus rapide dans les fibres du

200

C'est en millions d'euros, ce que l'Assurance Maladie espère économiser chaque année grâce à l'ambulatoire.

Le professeur Patrick Viers, directeur général de l'Institut Paoli-Calmettes

